

**Le :** 26 juillet 2019 à 22:54 (GMT +02:00)

**De :** "numala@laposte.net"

**À :** "langoelan.mairie@wanadoo.fr" <langoelan.mairie@wanadoo.fr>

**Objet :** enquête public élevage volails

**Madame la Commissaire-enquêtrice**

**Mairie de Langoëlan**

**44, rue Duchelas**

**56160 Langoëlan**

**langoelan.mairie@wanadoo.fr**

**26/07/2019**

Madame la Commissaire-Enquêtrice,

Je vous prie de trouver mon avis à propos du projet d'élevage de volailles situé sur la Commune de LANGOELAN et porté par l'EARL KERMARIA.

Ce projet, dont j'ai pu prendre connaissance dans le cadre de la procédure d'enquête publique en cours, soulève un grand nombre de questions.

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que ce projet sera située sur la partie amont du bassin versant du Scorff, site classée Natura 2000, dans un secteur abritant une riche biodiversité ainsi qu'une réserve importante d'eau de qualité.

Voici le lien de la fiche technique présentant les caractéristiques écologiques du site:

<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR5300026>

On peu légitimement s'interroger sur la pertinence d'un tel projet, dans un contexte d'érosion de la biodiversité, de réchauffement climatique, de sécheresses à répétitions et de pullulations d'algues vertes sur les côtes bretonnes !

Un tel élevage, où les poulets ne voient pas la lumière du jours, sont alimentées de façon douteuse, et probablement traitées aux antibiotiques, semble à l'évidence avoir un impact négatif sur notre environnement et notre cadre de vie. L'épandage probable des déjections en pleins champs en est l'exemple le plus flagrant, il s'agit d'une pollution réelle en terme d'odeurs, ainsi que la problématique corollaire du ruissellement, où nitrates et substances nocives contaminent un cours d'eau traversant du Nord au Sud tout le département du Morbihan.

Le dossier ne mentionne aucune prise en compte de ces aspects.

Autoriser un tel projet, ne répond d'aucune façon aux défis du siècle en cours, ni du point de vue environnemental ni en terme d'emploi ni en termes de santé publique.

Une production respectueuse et biologique à échelle humaine et maîtrisée, serait une solution durable et profitable à la population locale et aux producteurs eux mêmes.

Il s'agit clairement de distinguer certains intérêts privés immédiats et les enjeux de sociétés

majeurs de notre époque, a savoir, favoriser au maximum une agriculture paysanne de qualité rémunérée à juste titre, plutôt que d'encourager une fuite en avant totalement irresponsable.

En conséquence,

Je vous exprime mon désaccord total à ce projet pour les raisons exprimées ci-dessus.

Je vous demande d'émettre un avis défavorable car ce projet est totalement irrecevable et obsolète.

Je considère ce projet comme est un réel danger pour l'environnement et pour notre avenir.

Je vous remercie de prendre en compte cet avis.

Cordialement,

Emmanuel Reymond

Rest Halez

22110

Mellionec